

# Procès-verbal du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT de l'école de La Rose-des-Vents

| No de la résolution<br>ou annotation | <b>Procès-verbal du Conseil d'établissement tenu <u>le 4 novembre 2025</u> en virtuel.</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
|--------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CÉ#25-26-21                          | <p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS :</b><br/> Membres parents : Simon Carpentier-Mathé (président), Jean-Michel Paquet (vice-président), Marianne Poirier, Krystel Gosselin, Marilou Brouillet, Suzie Teixeira</p> <p>Membres scolaires : Isabelle Blanchard (Directrice), Mireille Desrosches (Service de garde), Josée Létourneau, Nathalie Poirier, Clara Pronovost</p> <p><b>ABSENTS :</b><br/> Dominique Pilon (Parent substitut), Marilyn Paquin (Directrice adjointe), Roxanne Proulx (Représentante de la communauté)</p> |
| CE#25-26-22                          | <p><b>VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE</b></p> <p>Le président constate qu'il y a quorum et déclare la séance ouverte vers 19h15.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
| CE#25-26-23                          | <p><b>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Nathalie Poirier veut changer le « Mot des enseignants » pour « approbation de sortie » - Josée Letourneau appuie.</p> <p>Le procès-verbal de septembre 2025 a été discuté durant ce point (suivi de CÉ#25-26-13). Il manque beaucoup d'information. Nathalie Poirier va travailler avec Marilyn Paquin pour voir s'ils peuvent enrichir le procès-verbal de septembre.</p>                                                                                   |
|                                      | <p><b>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 OCTOBRE 2025</b></p> <p>Simon Carpentier-Mathé fait la lecture du procès-verbal du 7 octobre 2025.</p> <p>Notes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Point 2 en jaune – le jaune ne devrait pas être là.</li> <li>• (6) 4.4.2 – Manque des informations</li> <li>• Point 9 – Il n'y a pas de contenu.</li> </ul>                                                                                                                                                       |

- Point 11 – Il n'y a pas de contenu.
- Point 13 – manque les personnes qui ont proposé et appuyé.
- Point 18 - Simon avait aussi dit qu'on pouvait faire une plainte à la municipalité.
- 22/23/24/25 – Il n'y a pas de contenu.
- Point 20 – C'est Marilou qui est partie à 20h46, pas Marianne.

Simon Carpentier-Mathé propose de s'asseoir avec Isabelle Blanchard pour revoir procès-verbal du 7 octobre. Josée Létourneau appuie.

**PAROLE AU PUBLIC**

Il n'y a pas de public présent.

**Suivis (BBQ, SUBWAY, PIZZA)**

| DINER PIZZA |             |                           |           |           |
|-------------|-------------|---------------------------|-----------|-----------|
| Date        | Entrées     | Commentaires              | Dépenses  | Profit    |
| 2025-09-10  | 1 133,00 \$ | Diner Pizza               | 613,16 \$ | 519,84 \$ |
| 2025-09-17  | -           | Assiette pour diner pizza | 43,12 \$  | 476,72 \$ |
| 2025-09-16  | -           | Jus et desserts           | 125,92 \$ | 350,80 \$ |
| 2025-10-20  | -           | Jus et desserts           | 113,91 \$ | 136,89 \$ |
| 2025-10-22  | 1 086 \$    | Diner Pizza               | 586,32 \$ | 754,57 \$ |

Les diners pizza ont apporté un profit de 754,57 \$ à ce jour.

| DINER SUBWAY |           |              |           |           |
|--------------|-----------|--------------|-----------|-----------|
| Date         | Entrées   | Commentaires | Dépenses  | Profit    |
| 2025-09-24   | 987,80 \$ | Diner Subway | 857,65 \$ | 130,15 \$ |
| 2025-10-15   | 952,80 \$ | Diner Subway | 827,80    | 125 \$    |
|              |           |              |           |           |
|              |           |              | Total     | 255,15 \$ |

Les diners Subway ont apporté un profit de 255,15 \$ à ce jour.

**BBQ DE LA RENTRÉE**

| Date       | Entrées  | Commentaires        | Dépenses     | Profit                             |
|------------|----------|---------------------|--------------|------------------------------------|
| 2025-09-10 | 1 560 \$ | BBQ de la rentrée   | -            |                                    |
|            | -        | Structure gonflable | 2 460, 46 \$ | Payé par mesure : L'école on bouge |
|            | -        | IGA nourriture      | 1 018, 30 \$ | Payé par mesure : Aide alimentaire |

Le BBQ de la rentrée a apporté un profit de 1 560 \$ pour les fonds à destination spéciale. Les couts reliés à l'activité ont été payés par des mesures séparées (l'école on bouge et aide alimentaire).

- Des membres parents ont posé des questions sur les fonds à destination spéciale. La directrice dit qu'un processus spécial doit être suivi pour l'utiliser.
- Un membre clarifie que les fonds à destination spéciale sont censés être pour cours d'école et bibliothèque.
- Un membre scolaire explique que l'année passée en septembre 2024, le CÉ a pris la décision que 75 % des fonds à destination spéciale aillent à la cour et 25 % vont à bibliothèque.

CE#25-26-24

### **LES RÈGLES DE RÉGIE INTERNE (SUIVIS DE PROPOSITION)**

- Isabelle Blanchard dit n'a pas reçu de suivi sur le document depuis la dernière rencontre.
- Suzie Teixeira s'était proposée la dernière fois à revoir la régie. Elle travaille encore dessus. Elle a montré le tableau comparatif. Son processus implique d'ajouter les textes de loi actuels et de permettre la comparaison avec le texte original pour voir les modifications apportées.
- Suzie veut le compléter pour l'envoyer par après.
- Suzie Teixeira propose de continuer d'ajouter et l'envoyer par courriel après qu'elle a fini. – Marilou Brouillet appuie.

Proposé par Suzie Teixeira et appuyé par Marilou Brouillet.

CE#25-26-25

### **DÉTERMINER LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS REQUISES POUR L'OUVERTURE DU SDG DURANT LA PÉRIODE DES FÊTES**

Isabelle Blanchard présente les couts associés à ouvrir le service de garde lors de la période des fêtes selon 3 niveaux différents de nombre d'élèves, soit 20, 40 et 60.

Selon la convention collective, les éducateurs(rices) sont payés à leur salaire de 100 % en vacances durant cette période. S'ils (elles) veulent venir travailler durant cette période, ils (elles) seront payés à 150 % (temps et demi) en surplus du salaire à 100 % qu'ils(elles) collectent en vacances.

Il y a 4 jours de services de garde de possible, soit les 22 et 23 décembre, et les 29 et 30 décembre. Il n'y a pas de subvention du ministère pour ces journées, car elles sont hors calendrier, le cout est absorbé entièrement par l'école et le paiement des parents.

#### Options de seuil minimal :

- À un seuil minimal de **20 enfants** prévus par jour, les revenus anticipés par jour sont de 411 \$ et des couts de salaire de 900.61 \$ par jour en salaires (moyennes). Un total de **2 489,61 \$ de déficit** pour la période.
- À un seuil minimal de **40 enfants** prévus par jour, les revenus anticipés par jour sont de 822.00 \$ et des couts de salaire de 900.61 \$ par jour en salaires (moyennes). Un total de **2 078,61 \$ de déficit** pour la période.
- À un seuil minimal de 60 enfants prévus par jour, les revenus anticipés par jour sont de 1,233.00 \$ et des couts de salaire de 900.61 \$ par jour en salaires (moyennes). Un total de **1 967,82 \$ de déficit** pour la période.

Dépendant de qui est engagé, les salaires (couts) peuvent varier. Une moyenne des salaires a été calculée pour pouvoir produire une estimation.

#### Ratios spéciaux :

- Les enfants de 4 ans doivent être dans des groupes d'un maximum 17 enfants.
- Pour les enfants EHDA, c'est selon les besoins. Au besoin, un enfant pour un adulte.

Si le service de garde fait un déficit, l'argent doit être pris d'ailleurs; ça peut affecter les autres services.

Les membres de parents reconnaissent le cout, mais considèrent que c'est un service aux familles de l'établissement

qui pourrait être essentiel pour certains. Ils questionnent combien d'argent le service de garde fait dans une année scolaire pour voir si le profit le restant de l'année peut justifier une perte lors du congé de fête.

Dans le prochain CÉ, Isabelle Blanchard va présenter l'état financier du SDG de l'année dernière. Elle dit qu'il y avait un déficit de plusieurs milliers de dollars l'année passée. Elle confirme que même avec 60 élèves, on ne comble pas le cout pour ces 4 jours.

Les données d'intérêt pour la même période en 2024-2025 :

- 23 décembre – 17 enfants (de 11 familles).
- 27 décembre - 11 enfants (de 8 familles).
- 30 décembre – 17 enfants (de 12 familles).
- 3 janvier – 24 enfants (de 16 familles).

Le service de garde n'a pas ouvert durant la période des fêtes en 2024-2025, mais a ouvert pour la semaine de relâche. Le taux de participation durant la semaine de relâche n'était pas élevé. – Le formulaire a été envoyé la même journée que le camp Wakiton, soit le 16 janvier. La date limite d'inscription pour la semaine de relâche du service de garde (SDG) était le 19 janvier.

Par contre, la confirmation du SDG qu'il y avait suffisamment d'inscriptions a été envoyée le 20 janvier. Cette confirmation était nécessaire à l'ouverture du SDG pendant cette période, et aurait pu causer des doutes aux parents et introduire un risque qu'ils seraient sans aucun service de garde si les inscriptions au SDG de l'école étaient insuffisantes.

Les membres parents suggèrent de travailler avec les 2 autres écoles de Cantley. Isabelle Blanchard suggère que Jean-Michel Paquet apporte la discussion au comité de parent du CSSD pour voir ce qui est fait dans d'autres établissements.

Mireille a quitté à 18 h 59.

Nous avons besoin de pouvoir justifier une perte pouvant aller jusqu'à 10 000 \$ pour le service de garde.

Nathalie Poirier préfère ne pas ouvrir, mais, le cas échéant, dit que le service de garde ne devrait pas ouvrir pour moins de 40 enfants intéressés.

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| CE#25-26-26 | <p>Josée Létourneau propose un seuil minimal de 60 inscriptions (pas seulement intéressé) et Clara Pronovost appuie.</p> <p>Proposé par Josée Létourneau et appuyé par Clara Pronovost.</p> <p><b>CHOIX D'UNE DATE DE RENCONTRE EN DÉCEMBRE</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| s/o         | <p>Simon Carpentier-Mathé suggère le 2 décembre pour la prochaine rencontre. Plusieurs membres se montrent en accord. Proposé par Nathalie Poirier et appuyé par Krystel Gosselin.</p> <p><b>DÉSISTEMENT DU MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ</b></p> <p>Isabelle Blanchard explique que Roxanne Proulx, membre de la communauté, s'est retirée du Conseil d'établissement, car elle croit qu'il y a un potentiel conflit d'intérêts dû au fait qu'elle travaille aussi à l'école.</p>                                                                                     |
| s/o         | <p><b>DÉCLARATION D'INTÉRÊT ET FORMATION DES NOUVEAUX MEMBRES</b></p> <p><b>Formation</b><br/>Marianne Poirier n'a pas encore pris la <a href="#">formation obligatoire</a> pour les membres du Conseil. – Elle doit le faire d'ici le 10 novembre.</p> <p><b>Déclaration d'intérêt</b><br/>Isabelle Blanchard souhaite recevoir par courriel un formulaire de déclaration d'intérêt de chaque membre du conseil au plus tard le 7 novembre. Le document doit être nommé sous la formule suivant : Prénom, Nom de famille_ Déclaration d'intérêts 2025-2026.</p> |
| s/o         | <p><b>SUIVI DES TRAVAUX DU COMITÉ SDG</b></p> <p>Suzie Teixeira explique que le Comité de service de garde a beaucoup discuté les règles de régie interne et ils n'ont pas eu la chance de revoir la documentation pour le nombre minimal au temps des fêtes.</p> <p>Ces renseignements avaient aussi été présentés lors de la discussion de l'item CE#25-26-24 ci-dessus et la décision de nombre minimal a été prise dans l'item CE#25-26-25 ci-dessus.</p>                                                                                                    |

s/o

## COMITÉ COUR D'ÉCOLE/FONDATION

La dernière rencontre a eu lieu avant le dernier Conseil d'établissement d'octobre. Ce jeudi 6 novembre 2025, une rencontre sera tenue avec la commission scolaire.

Après la première rencontre, Isabelle Blanchard a rencontré Karine Morissette pour se familiariser avec le plan qui avait été conçu par l'école.

Une assemblée générale devra être tenue après les fêtes.

s/o

## MOT DU COMITÉ DE PARENTS

L'ébauche du calendrier pour l'année scolaire 2026-2027 a été envoyée aux membres du conseil.

Il doit y avoir 200 jours d'école, dont 180 avec présence d'élèves.

Les membres ont demandé de regarder le calendrier et envoyer leurs commentaires et questions à Jean-Michel Paquet avant le 8 décembre afin qu'il les envoie au comité parent du CSSD.

Suzie Teixeira soulève la question qui avait été posée au Comité de parents : pourquoi ne pas mettre la journée pédagogique le 11 novembre au lieu d'un vendredi la semaine d'avant? – Jean-Michel Paquet dit que ce point a été discuté lors du comité de parent, et qu'une journée pédagogique en pleine semaine n'est pas propice à la scolarité en créant une pause dans la suite des apprentissages pendant la semaine, et les militaires doivent travailler cette journée. Suzie suggère de faire une consultation auprès des parents.

Marilou Brouillet demande si la discussion des coupures budgétaires avait été discutée avec le comité de parents. Jean-Michel Paquet dit que les détails n'ont pas été présentés.

Aucune adoption à cet item.

**Action à prendre** : les membres doivent regarder le calendrier et d'envoyer leurs commentaires et questions à Jean-Michel Paquet avant le 8 décembre afin qu'il les envoie au comité de parents du CSSD.

**MOT DES ENSEIGNANTS, DU PERSONNEL DE SOUTIEN ET DES PROFESSIONNELS,**

**APROBATION POUR SORTIE**

En décembre, le préscolaire participera au spectacle d'Abeille Beausoleil à l'école pour un cout de 900 \$. Il y aura aussi une visite du musée des enfants – l'information pour le cout des autobus sera fournie par Nathalie Poirier. Les couts ont été présentés, mais n'ont pas été pris en note.

Les sorties culturelles sont habituellement payées par l'école et les subventions. Les parents n'auront pas à payer pour cette sortie.

Pour Abeille Beausoleil, les fonds peuvent être pris du Marcheton.

Une moyenne est établie par élève dans toute l'école pour la distribution des fonds du Marcheton pour assurer que chaque élève profite des efforts de levée de fonds.

Les élèves du 2<sup>e</sup> cycle auront une activité la Nouvelle-France et une sortie d'Estacade. Plus de renseignements seront apportés à une future séance.

Proposé par Krystel Gosselin et appuyé par Marilou Brouillet.

s/o

**MOT DU RESPONSABLE EN MILIEU SCOLAIRE**

Mireille Desroches n'est plus à la réunion, cet item n'est pas abordé.

s/o

**MOT DU PRÉSIDENT**

Merci d'être venus.

s/o

**MOT DE LA DIRECTRICE**

Isabelle Blanchard parle de la lourdeur des questions et requêtes demandées par le Conseil d'établissement (CE).

Elle aimerait trouver une meilleure façon de travailler. Krystel Gosselin suggère qu'on apporte nos 3 priorités principales pour le CE. – Simon va envoyer un courriel. Simon se propose pour envoyer un courriel un courriel à l'équipe parent

|             |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|-------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| s/o         | <p>pour solliciter leurs avis sur les priorités qu'on souhaite aborder pendant l'année/le mandat.</p> <p><b>VARIA</b></p> <p><b>Photos 2026-2027 :</b><br/> Photomania, la compagnie utilisée cette année, suggère leurs services pour l'année scolaire prochaine, le 16 octobre 2026. Suzie Teixeira suggère de comparer les prix pour voir, car elle les a trouvés dispendieux.<br/> Isabelle Blanchard dit être trop occupé, et qu'elle doit déléguer cette tâche à un parent membre.<br/> Simon va rédiger un modèle d'appel d'offres à utiliser. –<br/> Suzie va envoyer son document de comparaison des prix à Simon</p> <p>Proposé par Simon Carpentier-Mathé et appuyé par Krystel Gosselin.</p> <p><b>Programme international primaire :</b><br/> Suzie Teixeira aimerait vérifier auprès des parents et enseignants s'ils seraient intéressés à apporter le Programme d'apprentissage international au primaire à l'école de la Rose-des-Vents. Elle aimerait avoir l'appui pour faire une consultation. Isabelle Blanchard suggère de le mettre au prochain ordre du jour.<br/> Suzie va nous présenter plus d'information au prochain CE ou à l'autre d'après.</p> <p><b>Services d'autobus scolaire pour les sorties scolaires :</b><br/> Simon Carpentier-Mathé demande à Jean-Michel Paquet de voir s'il peut y avoir des appels d'offres de services d'autobus pour l'année. Essentiellement avoir une liste de prix pour l'année au lieu de faire une demande par sortie.</p> |
| CE#25-26-27 | <p><b>LEVÉE DE LA SÉANCE</b></p> <p>Il est résolu de lever l'assemblée à 20 h 36.</p> <p>Proposé par Clara Pronovost et appuyé par Josée Létourneau.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

|  |                                                        |                                                     |
|--|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|  | <div>Simon Carpentier-Mathé</div> <div>Président</div> | <div>Isabelle Blanchard</div> <div>Directrice</div> |
|--|--------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|